

Choix des UCARES : Processus de détermination

Le choix des UCARE n'est pas déterminé au départ de la formation. Il accompagne le murissement du projet sur le premier trimestre du BPREA et doit être validé au moins 5 mois avant le jury régional. L'UCARE doit permettre une spécialisation en cohérence avec l'orientation du projet du candidat. 1 UCARE proposée par la MFR doit être obligatoirement suivie. L'autre peut l'être au sein de l'offre régionale ou hors région en présentiel ou en distanciel. Le planning du candidat est alors adapté.

